

13 octobre Journée nationale de la sécurité routière

Inscrite parmi les priorités gouvernementales, la lutte contre l'insécurité routière est une préoccupation quotidienne de la Préfecture de Police, en charge de cette mission dans la Capitale.

En effet, même si les accidents corporels de la circulation diminuent régulièrement, le bilan reste trop lourd et la barre des 3500 morts reste difficile à franchir.

A Paris, en complément des actions de répression qui lui incombe, la Préfecture de Police s'implique, tout au long de l'année, dans des opérations destinées à sensibiliser le public au nécessaire respect des règles de sécurité routière.

Agir sur les comportements

La généralisation de certains comportements délictueux (le téléphone en voiture notamment) a considérablement fait reculer la sécurité routière, notamment pour les piétons. Les pouvoirs publics restent peu efficaces pour éradiquer le phénomène, préférant visiblement se retrancher derrière les seuls contrôles de vitesse.

Une initiative à saluer

Les jeunes chauffeurs sont repérés grâce à un auto-collant "A" durant les trois premières années de leur permis de conduire. C'est une chose. Les seniors agissent aussi et tentent aujourd'hui de promouvoir la pose d'un auto-collant "S" à l'arrière des véhicules concernés (voir le site www.signalsenior.com). Cela permettra peut-être d'éviter quelques accidents.

Un site à visiter : securite-routiere.gouv.fr